



NOTE DE TRAVAIL

**RÉUNION RÉGIONALE SPÉCIALE DE NAVIGATION AÉRIENNE (RAN)
AFRIQUE-OCÉAN INDIEN (AFI)**

Durban (Afrique du Sud), 24 – 29 novembre 2008

NOTES EXPLICATIVES SUR LES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

(Note présentée par le Secrétariat)

SOMMAIRE

Explications générales sur les points de l'ordre du jour de la réunion. Les renseignements ci-après ne doivent pas être considérés comme faisant partie de l'ordre du jour.

La suite à donner par la réunion figure au paragraphe 9.

1. POINT 1 — ORDRE DU JOUR

1.1 La réunion sera invitée à examiner et adopter son ordre du jour.

2. POINT 2 — BREF EXPOSÉ DES MÉTHODES DE TRAVAIL DE LA RÉUNION

2.1 La cérémonie d'ouverture, y compris les allocutions présentées par des responsables de haut niveau, aura lieu dans la matinée du 24 novembre 2008, premier jour de la réunion. Les points 1, 2 et 3 de l'ordre du jour seront examinés en séance plénière durant cette même matinée. Au cours de l'après-midi du premier jour, la réunion sera divisée en deux comités, un sur la sécurité et un sur l'efficacité, pour examiner les points 4, 5 et 6. Les deux comités se réuniront jusqu'au vendredi après-midi 28 novembre. Une séance plénière se tiendra le samedi 29 novembre, dernier jour de la réunion, pour l'examen des points 7 et 8.

2.2 Les travaux de la réunion seront abordés d'une façon différente par rapport aux RAN précédentes. Essentiellement, la réunion fera une large place à la sécurité et, sujet concernant l'efficacité, elle ne procédera pas à un examen ni à un amendement du plan régional de navigation aérienne. Pour chaque point de l'ordre du jour et ses sous-points, des notes de travail de base produites par le Secrétariat de l'OACI donneront les orientations stratégiques et éléments d'information nécessaires pour établir le cadre et aider à l'avancement des travaux sur la question à l'étude.

2.3 Les notes du Secrétariat proposeront aussi des programmes de travail, avec des échéances, fondés sur la réalisation des objectifs de performance, conformément au Plan mondial de navigation aérienne (GANP), au Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP) et au Plan régional de mise en œuvre complet pour la sécurité de l'aviation en Afrique.

2.4 Il n'y aura pas d'examen point par point d'éléments de rapport et les rapports des Comités sur la sécurité et l'efficacité ne seront pas passés en revue par ces mêmes comités avant l'examen en séance plénière finale. Le dernier jour de la réunion, la séance plénière sera saisie des éléments de rapport dans le cadre du point 7. Les modifications éventuellement apportées au rapport final feront l'objet d'un rectificatif et seront communiquées par le Secrétariat de l'OACI dans les trois semaines après la fin de la réunion.

3. **POINT 3 — APERÇU DU PLAN RÉGIONAL DE MISE EN ŒUVRE COMPLET POUR LA SÉCURITÉ DE L'AVIATION EN AFRIQUE, DU PLAN MONDIAL DE NAVIGATION AÉRIENNE (GANP) ET DU PLAN POUR LA SÉCURITÉ DE L'AVIATION DANS LE MONDE (GASP)**

3.1 À sa 36^e session, l'Assemblée de l'OACI a instamment prié les États contractants de la Région AFI de s'engager dans la réalisation des buts et objectifs du Plan régional AFI de mise en œuvre complet pour la sécurité de l'aviation en Afrique et dans une transparence constante quant aux progrès réalisés (cf. Résolution A36-1 : *Plan régional de mise en œuvre complet pour la sécurité de l'aviation en Afrique*) et décidé que le Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde et le Plan mondial de navigation aérienne constitueront le cadre dans lequel les plans régionaux, sous-régionaux et nationaux de mise en œuvre seront exécutés, ce qui garantira l'harmonisation et la coordination des efforts visant à renforcer la sécurité et l'efficacité de l'aviation civile internationale (cf. Résolution A36-7 : *Planification mondiale de l'OACI en matière de sécurité et d'efficacité*). À ce sujet, au titre du point 3, la réunion recevra un aperçu du Plan complet AFI, du GANP et du GASP étant donné qu'ils serviront de base à ses travaux.

4. **POINT 4 — ÉTAT ACTUEL DE LA SÉCURITÉ DE L'AVIATION ET DES ACTIVITÉS CONNEXES DANS LA RÉGION AFRIQUE-OCÉAN INDIEN (AFI)**

4.1 Au titre de ce point de l'ordre du jour, la réunion tiendra un débat sur la situation de la sécurité dans la Région AFI. Ses travaux comprendront un examen de statistiques d'accidents, des carences en matière de navigation aérienne constatées par le Groupe régional AFI de planification et de mise en œuvre (APIRG) et d'un recueil de comptes rendus d'audit de supervision de la sécurité. La réunion examinera aussi toute tendance décelée dans les données d'accidents et les carences, ainsi que l'ampleur des notifications d'événement par les États de la région. Elle étudiera également la possibilité d'une mise en commun des ressources dans les régions aux fins de l'exécution des enquêtes sur les accidents et les incidents.

4.2 La réunion effectuera aussi un examen des activités régionales/sous-régionales en cours dans le domaine de la sécurité de l'aviation, notamment les initiatives des États, des donateurs, des organisations internationales, des organisations régionales et de l'OACI en matière d'assistance. Les débats aideront à créer le cadre des délibérations au titre du point 5.

5. **POINT 5 — ÉLABORATION D'UN ENSEMBLE DE PROGRAMMES DE TRAVAIL COMPLETS DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ**

5.1 Dans le domaine de la sécurité, outre les notes de travail de base, la réunion sera saisie de notes portant sur des questions techniques liées à la mise en œuvre. Les notes du Secrétariat proposeront des programmes de travail essentiels, avec des échéances, fondés sur la réalisation des objectifs de performance, conformément aux initiatives de sécurité mondiale du GASP. Le plan issu de ce processus

sera considéré comme étant complémentaire du programme de travail plus détaillé établi par le Comité directeur du Programme de mise en œuvre complet AFI (ACIP). La réunion examinera alors les notes de travail produites par les États et les participants.

5.2 L'attention de la réunion sera appelée entre autres sur une analyse des défis auxquels la majorité des États africains doivent faire face pour établir et maintenir un système de supervision de la sécurité efficace et viable et pour traiter et corriger véritablement les carences relevées par le programme complet d'audit de supervision de la sécurité de l'OACI. Les notes porteront aussi sur un programme d'activités destiné à aider ceux qui s'occupent de sécurité aéronautique en Afrique à renforcer leur culture de la sécurité. Les débats mettront en lumière les diverses mesures en cours ou prévues visant à améliorer la situation et un plan d'action proposé s'adressant à la fois aux États et aux parties prenantes, dont les organisations internationales et régionales, ainsi qu'à l'industrie de l'aviation. À cet égard, les trois domaines d'action de l'ACIP seront présentés à la réunion pour examen, en vue de leur mise en œuvre effective.

6. **POINT 6 — ÉLABORATION D'UN ENSEMBLE DE PROGRAMMES DE TRAVAIL COMPLETS DANS LE DOMAINE DE LA NAVIGATION AÉRIENNE, VISANT À AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DU SYSTÈME DE NAVIGATION AÉRIENNE**

6.1 Dans le domaine de l'efficacité, outre les notes de travail de base, la réunion sera saisie de notes portant sur des questions techniques liées à la mise en œuvre. Les notes du Secrétariat proposeront des programmes de travail, avec des échéances, fondés sur la réalisation des objectifs de performance, conformément au GANP. La réunion examinera alors les notes de travail produites par les États et les participants.

6.2 L'attention de la réunion sera appelée entre autres sur la navigation fondée sur les performances (PBN) dans l'espace aérien en route, la mise en œuvre d'approches RNP (qualité de navigation requise), un programme d'activités de suivi destiné à garantir une surveillance efficace et appropriée de l'application du minimum de séparation verticale réduit (RVSM), les aérodromes et les aides au sol (AGA), la certification des aérodromes, la météorologie (MET), des questions relatives à la gestion de la qualité, la gestion de l'information aéronautique (AIM), le système WGS-84, l'efficacité des groupes régionaux de planification et de mise en œuvre (PIRG), la planification de mesures à prendre en cas de pandémie, l'harmonisation et l'intégration des réseaux sous-régionaux de microterminaux (VSAT) prenant en charge les communications aéronautiques et plusieurs autres questions techniques touchant à l'amélioration du système de navigation aérienne et au renforcement de son efficacité. Les principales carences de la région en matière de navigation aérienne qui ont été relevées dans le cadre du processus de planification régionale seront également étudiées. Par ailleurs, des ententes sur la façon d'améliorer les services de navigation aérienne dans la région ainsi que sur la façon d'aligner les travaux AFI sur les activités mondiales et d'améliorer les processus de planification seront conclues.

7. **POINT 7 — APPROBATION DES ÉLÉMENTS DE RAPPORT**

7.1 Au titre de ce point de l'ordre du jour, la réunion sera saisie des projets d'éléments de rapport issus de la séance plénière tenue le premier jour et des séances des Comités sur la sécurité et l'efficacité. Comme les éléments de rapport n'auront pas été examinés précédemment, la réunion y apportera vraisemblablement des modifications. Le Secrétariat prendra note des modifications convenues et publiera un rectificatif dans les trois semaines suivant la fin de la réunion.

8. **POINT 8 — QUESTIONS DIVERSES**

8.1 Au titre de ce point, les délégués examineront les questions éventuellement soulevées qui appelleront une suite, mais qui n'auront pas été traitées au cours de la réunion.

9. **SUITE À DONNER**

9.1 Le Comité général est invité à prendre note des renseignements ci-dessus et à les renvoyer aux autres organes de la réunion pour utilisation selon qu'il convient.

— FIN —